



## 1.1.

### 44<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

#### **Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences**

Genève, le 7 juillet 2020

Déclaration de la Suisse

---

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et conséquences pour son rapport et salue ses recommandations pour mieux protéger les femmes journalistes. La Suisse déplore en particulier les nombreuses femmes journalistes placées en détention, souvent menacées de mauvais traitements, de torture, de viol ou de violences sexuelles. Elle est aussi préoccupée par le nombre de femmes journalistes discréditées et considérées comme une menace pour la sécurité, la stabilité ou l'identité nationale, du fait de l'exercice de leur droit à la liberté d'expression.

En outre, la Suisse souligne la nécessité de combattre les nouvelles formes de violence en ligne telles que le harcèlement en ligne, le "doxing" et "trolling", utilisés à des fins de diffamation et pour réduire les femmes journalistes au silence.

Madame la Rapporteuse spéciale,

**Dans ce contexte, étant donné l'anonymat des auteurs de ces actes et l'impunité généralisée dont ils jouissent trop souvent, quelles sont vos recommandations pour mener des poursuites pénales effectives ?**

Je vous remercie.